

ESSAIS FRANÇAIS AU SAHARA**Des cobayes humains ?**

Depuis des années, une rumeur troublante envenime la recherche de vérité sur les essais français au Sahara. Des prisonniers algériens auraient-ils été exposés volontairement lors d'un essai aérien à Hammoudia ? En Algérie, l'accusation est récurrente, mais en France, les dénégations sont trop souvent mal formulées. Où en est-on de ce débat qui mériterait un vrai travail de recherche d'historiens ?

Tout est parti du témoignage d'un légionnaire d'origine allemande recueilli par le cinéaste René Vautier et des premières photos de mannequins publiées dans un dossier du *Canard enchaîné*. Aujourd'hui, plus personne ne doute que des mannequins ont été exposés à chacun des quatre essais Gerboise : nous disposons de nombreux témoignages et le rapport « confidentiel défense » le confirme, photos et commentaires à l'appui.

Pourtant, du côté algérien, des recherches ont été faites dans les années 2000 et résumées ainsi par M^e Fatima Ben Braham : « L'étude iconographique de certaines de ces photos nous a permis de constater que la position des soi-disant mannequins ressemblait étrangement à des corps humains enveloppés de vêtements. À côté de cela, nombre d'Algériens détenus dans l'ouest du pays et condamnés à mort par les tribunaux spéciaux des forces armées [français] nous ont apporté des témoignages édifiants. Certains condamnés à mort n'ont pas été exécutés dans les prisons, mais ils avaient été transférés pour ne plus réapparaître. Ils avaient selon eux été livrés à l'armée. Après consultation des registres des exécutions judiciaires, il n'apparaît aucune trace de leur exécution et encore moins de leur libération. Le même sort a été réservé à d'autres personnes ayant été internées dans des camps de concentration. »

Après recherches, l'avocate a retrouvé une séquence des informations télévisées montrant un combattant mort sur une civière entièrement brûlé ainsi commenté : « Et voilà le résultat de la bombe atomique sur un rebelle. » De plus, une étude minutieuse des photos de mannequins, et particulièrement une où plusieurs corps (5 environ) étaient exposés, les mannequins auraient une forte ressemblance à des corps humains. Elle a alors réuni un groupe de médecins et de médecins légistes à l'effet de faire le rapprochement des corps exposés avec de véritables corps humains dans la même position (tête, bras, jambes, bassin, buste, etc.). Les résultats ont été concluants : il s'agit bien de corps humains (même le poids a été déterminé) et leur mort était certaine.

En 2005, la question a été posée aux autorités françaises qui ont d'abord répondu qu'il s'agissait uniquement de mannequins et de rien d'autre, pour tester les habillements face aux essais. Après insistance des Algériens, les autorités françaises ont rétorqué que « s'il y avait des corps à la place des mannequins, il faut se rassurer que les corps étaient sans

vie ». Ces réponses n'ont pas fait cesser la polémique d'autant que le témoin légionnaire allemand affirmait avoir reçu instruction, juste avant l'explosion, d'aller récupérer dans des prisons et des camps de concentration 150 Algériens qui devaient être utilisés comme cobayes juste au point zéro. Il les a effectivement fait venir, il les a remis aux supérieurs hiérarchiques, mais il ne les a plus jamais revus. Ce légionnaire a été affecté ailleurs en 1961.



Photo de mannequins (à gauche) lors d'un essai

Le 14 février 2007, le quotidien *Le Figaro* cite une étonnante réponse à l'interpellation des Algériens faite par le responsable de la communication du ministère de la Défense, Jean-François Bureau : « Il n'y a jamais eu d'exposition délibérée des populations locales. » Il s'agit, selon lui, d'une légende entretenue par la photo d'une dépouille irradiée exposée dans un musée d'Alger. « Seuls des cadavres ont été utilisés pour évaluer les effets de la bombe », ajoute-t-il.

Cette réponse du porte-parole du ministre de la Défense pose encore plus de questions qu'elle n'apporte d'éclaircissements. Quels sont ces cadavres ? D'où venaient-ils ? Quelle est la cause du décès de ces personnes ? Quels enseignements ont été tirés de cette exposition de cadavres humains à la bombe ?...

Comme pour de nombreux points obscurs de l'histoire des essais nucléaires français, c'est encore l'accès aux archives des essais qui est en cause. Le 24 février 2010, répondant aux questions du quotidien algérien *El Watan*, Marcel Jurien de la Gravière, délégué à la sûreté nucléaire de défense, répéta que « la loi française veut que ces archives ne soient pas déclassifiées ». Faut-il comprendre que cette loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 stipulant que ne peuvent être communiquées les archives ayant rapport aux armes nucléaires, biologiques et chimiques, a été votée pour couvrir des faits condamnables et peu honorables ?

Bruno Barrillot

extrait de *L'héritage empoisonné*, ouvrage à paraître à l'Observatoire des armements en février 2012